



**PRÉFET
DE L'ORNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat Général
Direction de la coordination des politiques publiques
et de l'appui territorial**

Dossier suivi par Chloë BIZIEN
Chargée de mission
02 33 80 60 77
chloe.bizien@orne.gouv.fr

Alençon, le 24/10/2025

Comité de relance et de résilience

Mardi 23 septembre 2025 à 14h30

Compte-rendu

Monsieur Hervé Tourmente, préfet de l'Orne, a présidé le mardi 23 septembre 2025 le comité départemental de relance et de résilience.

Étaient présents :

- des représentants de l'État et des services publics (préfecture et sous-préfectures, DDFIP, DDETSPP, DDT, France Travail, CRP, tribunal de commerce, Banque de France),
- des représentants des chambres consulaires (CCI, CMA, chambre d'agriculture),
- des représentants des organisations professionnelles (Medef, UIMM),
- des représentants des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (CUA, Cdc Andaine-Passais, Flers Agglo).

1) Objectifs du comité

M. le préfet interroge les participants sur l'utilité qu'ils trouvent à ce comité.

Les participants soulignent l'intérêt du point de conjoncture, qui permet de s'informer sur l'état de santé économique du territoire, d'objectiver la situation par des chiffres et de situer leur territoire (pour les EPCI) dans la dynamique des filières (automobile, agro-alimentaire, agricole, etc.). L'utilité est également confirmée par les chargés de développement économique des collectivités.

Il a été proposé de faire évoluer les modalités d'organisation du CRR qui pourrait occasionnellement être délocalisé et organisé par certains partenaires (Medef ou CCI notamment) avec un thème choisi par le comité (ex : la reprise et la transmission des entreprises dans l'Orne, à valider).

2) Point de conjoncture

- DDFIP : point sur la conjoncture par M. Merceron, directeur départemental par intérim des finances publiques de l'Orne
- Banque de France : point sur la conjoncture par Mme Floch-Laimé, directrice par intérim
- DDETSPP : point sur la conjoncture par M. Landais, directeur.
- URSSAF : M Hallard a commenté le diaporama communiqué par l'Urssaf Normandie

Principaux constats :

Le chiffre d'affaires des entreprises (CA) total déclaré en cumul annuel glissant (14,6Md€) est en léger retrait avec une baisse de -1,01 %.

Le commerce extérieur est en retrait de -3,52 % sur la période de 12 mois glissants. Ce retrait est lié uniquement au recul des livraisons intracommunautaires (-8,84%), les exportations étant en hausse de +2,81%.

En cumul annuel glissant, les investissements sont en baisse (-4,54%) mais avec des situations hétérogènes selon les secteurs d'activité : progression de + 7,52 % dans le secteur de l'industrie, de +1,28 % dans le secteur de l'agriculture, mais en retrait de -12,85 % dans le secteur de la construction et de -35,56 % dans le secteur du commerce.

Si les ventes immobilières semblent se stabiliser (en léger retrait sur un an glissant mais en progression sur l'année 2025), les permis de construire sont en forte hausse.

La croissance est positive mais modérée en 2025 avec un raffermissement attendu en 2026-2027.

Le prix des matières premières ne s'envole plus, attention néanmoins à porter à certains métaux (cuivre, aluminium).

L'impact des droits de douane américains est moins important en France que pour le reste de l'Europe, il faudra cependant suivre les réorientations des exportations chinoises.

Une conjoncture régionale un peu délicate : en août 2025, l'activité s'inscrit en progression dans les 3 secteurs au niveau national. Toutefois, en Normandie, la production industrielle se stabilise tandis que celle dans les services marchands et le bâtiment est en léger retrait. Les défaillances d'entreprise peuvent s'expliquer par un effet de rattrapage et un ralentissement de l'activité économique dans un climat d'incertitude.

L'activité partielle est encore en forte diminution cette année. 96 % des salariés indemnisés sont dans l'industrie.

Les licenciements économiques sont à leur plus bas niveau depuis 2023 alors que les ruptures conventionnelles augmentent.

On observe une baisse marquée des demandeurs d'emplois sur le 2ème trimestre 2025, mais sur un ou deux ans la hausse est plus élevée que dans la moyenne régionale, et ce

pour toutes les catégories. Le taux de chômage reste néanmoins toujours inférieur à celui du niveau national (7,2 % contre 7,5%), égal au niveau régional.

Pour l'emploi salarié, l'Orne enregistre un repli plus marqué que son environnement (-1,4 % sur un an).

Le marché de l'emploi pour les intérimaires est globalement en forte baisse (-9,8%), sauf pour le secteur de l'industrie.

Le nombre de comptes usagers de l'URSSAF est en progression de +0,9% sur un an dans l'Orne.

Les déclarations préalables à l'embauche sont en forte baisse (-6,11%) sur un an, davantage qu'en Normandie (-1,71%).

Les impayés sont en net recul dans tous les secteurs, sauf dans celui de la construction où ils sont en nette hausse.

3) Tour de table et échanges

CCI Portes de Normandie : il serait intéressant d'avoir en complément les indicateurs de bénéfice des entreprises.

CUA : il y a des craintes de ne pas trouver de repreneurs, pour les chefs d'entreprises qui partiront bientôt à la retraite. CCI : Ils seront 5 000 dans l'Orne dans les 10 ans à venir. C'est un sujet majeur. Flers aggro : Un tiers de départs en retraite dans les 6 ans à venir. Le travail d'adaptation des formations doit être fait en amont, dès maintenant.

CdC Andaine-Passais : les carnets de commande sur le territoire restent corrects après une période d'inquiétude. À Bagnoles, le recrutement est un peu moins compliqué que l'année passée. Sur l'agroalimentaire, cela va aussi.

UMIH : à Bagnoles, la saison a été moyenne. Autres points de préoccupation : les pourboires sont à déclarer, depuis peu et on constate des fermetures d'établissement face à l'essor de la restauration rapide.

CCI : les dispositifs d'immersion sont souvent un bon levier. Ils sont d'une durée d'une semaine avec la CCI, un peu plus avec France Travail. Il existe une application téléchargeable sur téléphone. Une entreprise s'inscrit et peut être en lien direct avec les personnes intéressées. C'est une application qui se développera dans le temps. Par ailleurs, les délais de paiement des clients s'allongent et cela crée des problèmes pour les TPE.

Chambre d'Agriculture : la production laitière est bonne, il n'y a pas de maladies. L'élevage va bien. Céréales : bonne récolte sur le département. Le prix décroche en revanche. Le problème de la grêle est très localisé. Même problématique que les autres secteurs concernant les départs en retraite.

Le préfet,

Hervé TOURMENTE

